

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Base départementale d'aviron

Les présentes conditions générales de réservation s'appliquent à tout groupe, utilisateur de la base d'aviron et engageront contractuellement les deux parties.

Toute demande de stage doit être formulée sur la fiche de renseignements puis transmise :

- par e-mail : aviron-lac-aiguebelette@savoie.fr
- ou
- par courrier : Base départementale d'aviron
1003 route des plages
73470 NOVALAISE

Toute demande est étudiée.

Dans le cas de l'indisponibilité du site aux dates demandées, nous vous proposerons, suivant nos possibilités, d'autres dates.

PROCEDURE DE RESERVATION

A la réception de la fiche de renseignement complétée, un dossier sera ouvert.

Dans les plus brefs délais, une offre vous sera transmise comprenant le devis prévisionnel, les conditions générales et le règlement intérieur de la base d'aviron.

Conditions

- Entre 2 à 1 mois avant le stage toute option doit être confirmée par retour du devis accepté et signé, du règlement de l'acompte d'un montant équivalent à 20 % du devis.
- 1 mois avant le stage, une option non confirmée ou non accompagnée du règlement de l'acompte est annulée.

Modifications

Toute modification notable d'effectif doit être signalée par écrit au plus tard 15 jours avant le début du stage. En cas de départ anticipé et ce quelle qu'en soit la raison, la totalité du stage est due conformément au devis initial signé.

Annulation

1/ de votre fait :

Une annulation du stage doit nous être communiquée le plus rapidement possible et être confirmée par courrier.

Si elle intervient :

- Entre 2 et 1 mois avant votre stage : paiement de 20 % du devis.
- Entre 1 mois et 8 jours avant votre stage : paiement de 50 % du devis.
- 7 jours avant votre stage : paiement du solde du prix total de la prestation.

Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté.

2/ de notre fait :

La base d'aviron se réserve le droit si les circonstances l'exigent (cas de force majeure indépendant de notre volonté), de modifier ou d'annuler un stage. Dans ce cas, nous vous proposerons soit une nouvelle date, soit le remboursement intégral de l'acompte versé.

Facturation

La facture sera établie, conformément au devis, à l'issue du stage sur la base de l'effectif réel.

La base d'aviron n'étant pas assujettie à la TVA, les tarifs s'entendent TTC.

Suivant la grille tarifaire, les prestations suivantes seront facturées :

- L'accès au site (terre/eau).
- La location de bateaux de sécurité.

Concernant le règlement, il pourra s'effectuer soit :

- par virement bancaire ;
- par chèque bancaire.

Le paiement par chèque n'est possible que pour les chèques en Euro tirés sur une banque française. Le chèque devra être établi à l'ordre de « Régie aviron ».

Garantie des tarifs

Les tarifs de nos prestations sont proposés, approuvés et votés par la Commission permanente conformément à la délégation reçue du Conseil Départemental.

ASSURANCE

Tout utilisateur doit avoir contracté et joindre les attestations suivantes :

- Une assurance couvrant les risques et dommages (aux biens et aux personnes) pouvant résulter de l'occupation et de l'activité qu'il exerce sur le site pendant la période d'occupation des lieux
- Une garantie responsabilité civile.

Vu et pris connaissance

A

Le

Nom et signature du Responsable